



ARC ÉNERGIES MAURIENNE

PROCÈS VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 20 février 2025

Le vingt février deux mille vingt-cinq à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 294 Grande rue 73130 LA CHAMBRE, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Les membres du comité syndical présents :

Gérard BORDON, Philippe GIRARD, Philippe BOST (arrivé à 19H00), Mathilde SONZOGNI, Romain CUGNET, Martine REFFET, Martine MARTY, Jean-Claude CHAPPELLAZ, José ACEBEDO CANDIL, Philippe OLIVE, Jean-Michel STASIA, Noël LACROIX, Annie BONNIVARD.

Absents excusés : Abdelhamid BELHADDAD, Roberto SAILIS, Martine POLTRON, Charles COSTEL, Isabelle BIETRIX.

Secrétaire de séance : Romain CUGNET

Date de Convocation : 12 février 2025

Membres en exercice : 18

Présents : 13

Votants : 11

Le Président remercie les membres de leur présence et ouvre la séance à 18h30.

ORDRE DU JOUR

1. Appel des participants et désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du Procès-Verbal du 15 janvier 2025
3. Appel d'offres Commune – SIEPAB – AEM – St Martin sur la Chambre Croix des Rameaux
4. Tarifs Réglementés de vente de l'électricité, tarif de cession et conditions générales de vente pour Tarifs Jaunes et Tarifs Verts applicables au 01/02/2025
5. Travaux Ste Marie de Cuines – Chemin du Lavoir et Chemin des Pérelles
6. Travaux La Chambre – Route de la Pontière et Mangon
7. Travaux Pontamafrey – Poste Secours Autoroute
8. Déploiement des compteurs communicants
9. Informations et questions diverses :
 - o Poste Perrus – La Chambre
 - o Réparation BT – La Chambre secteur École
 - o Alarme ateliers AEM
 - o Taxe communale

1. APPEL DES PARTICIPANTS ET DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le Président procède à l'appel des membres en vérifiant si le quorum est atteint. Avec 13 présents, dont 11 votants pour tous les points, la séance peut débuter.

Monsieur Romain CUGNET est nommé secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JANVIER 2025

Monsieur le Président invite le Conseil Syndical à se prononcer sur le Procès-Verbal de la séance du 15 janvier 2025. Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3. APPEL D'OFFRES COMMUNE – SIEPAB-AEM- ST MARTIN SUR LA CHAMBRE (CROIX DES RAMEAUX)

Dans le cadre du marché d'appel d'offres – Commune de St Martin sur la Chambre - SIEPAB – ARC ENERGIES MAURIENNE pour le secteur Croix des Rameaux. Le marché est séparé en deux lots : un lot VRD et un lot câblage.

L'ouverture des plis s'est déroulée le 16/01/2025 en présence de membres des différentes commissions d'appel d'offres. Le Directeur présente l'analyse technico-économique au Comité Syndical.

Les critères d'attribution fixés sont les suivants :

60% sur le critère technique

40% sur le critère prix

- Pour le lot n°1 :
 - o Deux candidatures ont été reçues, toutes deux admissibles. Deux offres ont été reçues :
 - Une offre SERTPR/TP MANNO
 - Une offre TRUCHET/SOCCO ENTREPRISE

Après étude le groupement SERTPR/TP MANNO obtient la meilleure note générale à la suite de l'analyse. Le comité syndical, après avoir délibéré, approuve la réalisation des travaux, attribue le marché pour la part Arc Energies Maurienne concernant les travaux de la Croix des Rameaux (lot n°1) au groupement SERTPR/TP MANNO pour un montant global hors TVA de 48 942.00€ et autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

- Pour le lot n° 2
 - o Une candidature a été reçue, jugée admissible. Une offre a été reçue :
 - Une offre ELECTRA SAVOIES

Après étude l'entreprise ELECTRA SAVOIES est retenue.

Le comité syndical, après avoir délibéré, approuve la réalisation des travaux, attribue le marché pour les travaux de la Croix des Rameaux (lot n°1) au groupement pour un montant global hors TVA de 90 979.50 € et autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

4. TARIF RÉGLEMENTÉS DE VENTE DE L'ÉLECTRICITE-TARIF DE CESSION ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR LES TARIFS VERTS ET TARIFS JAUNES APPLICABLES AU 01/02/2025

Au 1^{er} février 2025 les tarifs de vente de l'électricité ont évolué avec notamment :

- Pour le segment <36 kVA une baisse de la part fourniture et une augmentation de la part acheminement,
- Une hausse au niveau de l'accise sur l'électricité,
- La suppression du plafond de la puissance souscrite < 36 kVA pour les clients éligibles.

Concernant les puissances supérieures à 36 KVA, de nouvelles conditions générales ont été rédigées.

Après en avoir délibéré, les membres à l'unanimité approuvent les Conditions Générales de Vente pour les clients éligibles sup. 36 KVA et pour les clients éligibles HTA.

Les tarifs d'achats de l'électricité (tarifs de cession) ont également évolué à la baisse exceptée pour la période tarifaire d'heures creuses saison estivale.

5. TRAVAUX SAINTE MARIE DE CUINES -CHEMIN DU LAVOIR ET CHEMIN DES PÉRELLES

Dans le cadre des travaux d'enfouissement du réseau électrique Chemin de Pérelles et Chemin du Lavois sur la commune de Sainte Marie de Cuines et après l'ouverture des plis qui a eu lieu le 07 février 2025.

Deux entreprises ont soumissionné : CITEOS et ELECTRA SAVOIES

La commission CAO se réunira le 10 mars 2025.

6. TRAVAUX A LA CHAMBRE – ROUTE DE LA PONTIÈRE ET MANGON

Dans le cadre du projet de sécurisation de la voirie située Route de la Pontière et du renforcement des réseaux situés chemin de Mangon sur la commune de la Chambre, l'étude et la maîtrise d'œuvre est réalisée par Mesur'Alpes.

La consultation sera lancée prochainement et les travaux sont prévus avant l'été pour le chemin de Mangon et débiterons à partir de fin août pour la route de la Pontière.

7. TRAVAUX PONTAMAFREY – POSTE SECOURS AUTOROUTE

Le remplacement du poste dit 'Autoroute » sur la commune de Pontamafrey est à l'étude, celui-ci permettrait une sécurisation du réseau 20 kV de la commune.

Une solution consistant à remplacer les cellules actuelles par un autre modèle de cellules 20 kV est à l'étude en fonction de la place disponible. Autrement le remplacement du poste sera nécessaire.

8. DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS COMMUNICANTS

Le déploiement des compteurs communicants débutera fin février pour les éclairages publics et les bâtiments communaux et courant mars pour les compteurs des abonnés des communes de Sainte Marie de Cuines et de St Avre. L'entreprise SOREA qui a été retenu dans le cadre de l'appel d'offres de déploiement des compteurs communicants sera donc présente sur l'ensemble du territoire d'Arc Energies Maurienne. Des courriers d'information aux abonnés seront envoyés prochainement.

9. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

a Poste Perrus – La Chambre

La livraison du poste de transformation situé rue du Maquis de la Madeleine est prévue pour mai 2025 pour un montant de 86 000 € hors terrassement. Ce poste permettra l'ajout de puissances électriques supplémentaire dans le secteur notamment dans le cadre du projet OPAC.

b Réparation BT -La Chambre secteur Ecole

Un câble BT a été endommagé (rue du Colombier) début février, ce qui a impacté l'alimentation de certains de nos abonnés. A ce jour tous les clients sont alimentés via un câble aérien provisoire. L'intervention de réparation définitive est programmée semaine 9.

c Alarme ateliers AEM

Le Directeur informe les membres du Syndicat de son intention de faire installer une alarme aux ateliers. Des contacts ont été pris avec l'entreprise POMMARD et des discussions avec la commune de St Avre afin de savoir si une seule ou plusieurs alarmes doivent être installés.

d Taxe communale

La taxe communale pour l'année 2024 sera reversée selon le même prorata que l'année 2023 à chaque commune.

d Situation de trésorerie

Le Président informe les membres de l'état de la Trésorerie.

Au 20 février 2025, la situation de trésorerie s'élevait à 1.927 000,00 €

e Agenda du prochain conseil syndical :

Sur proposition du bureau la date de la prochaine réunion se tiendra le 20 mars 2025 à 18H30

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 H 20.

Délibérations prises :

1. Délibération n°2025-002 / Choix des prestataires / Travaux La Croix des rameaux St Martin sur la Chambre
2. Délibération n°2025-003 / Conditions générales de vente

Le Secrétaire de séance :

Romain CUGNET



Le Président

Gérard BORDON

